

Nous, organisations patronales, chambres consulaires et réseaux d'entreprises responsables,

- Conscients de ce que la diversité peut apporter en terme de viviers sous exploités, d'innovation et de dynamisme, aux entreprises,
- conscients que l'égalité des chances dans l'emploi reste un chantier important en France sur tous ses aspects et plus particulièrement sur les origines, le milieu social l'âge, le handicap et le sexe et qu'il existe un risque d'aggravation de ce phénomène lié à la crise économique actuelle,
- conscients que c'est l'ensemble des dirigeants d'entreprises et particulièrement ceux des PME et TPE que nous devons informer, sensibiliser et auxquels nous devons proposer un accompagnement, sur l'ensemble du territoire français,
- conscients que nous faisons partie aux cotés des acteurs publics et du monde associatif, des acteurs déterminants de la société, notamment dans ce domaine de la diversité où la société française doit évoluer,
- convaincus qu'en période de crise les entreprises doivent continuer à être un lieu d'ascenseur social et à défendre les valeurs d'égalité réelles des chances,

nous réaffirmons notre volonté forte de promouvoir la diversité comme un enjeu pour l'entreprise

Pour cela, nous nous engageons solennellement à faire la promotion de la diversité dans les entreprises,

notamment à travers les actions suivantes :

- Mobiliser notre réseau sur les sujets de la diversité et apporter notre contribution active aux objectifs et au plan d'actions du gouvernement en faveur de la diversité et de l'égalité des chances,
- Désigner une personne en charge de coordonner l'ensemble des actions en faveur de la diversité au sein de notre réseau,
- Déployer progressivement un réseau de correspondants diversité dans l'ensemble de nos implantations locales ceci afin d'être en mesure de proposer un accompagnement, au niveau territorial, des entreprises et notamment des PME et TPE sur cette question et de rechercher avec l'Etat une solution de financement de cette montée en puissance de nos réseaux sur la question,
- Faciliter, avec l'appui du Secrétariat général de la Charte de la diversité, les échanges entre ces correspondants diversité et la duplication des expériences les plus réussies,
- Chercher, avec l'appui du Secrétariat général de la Charte de la diversité, à outiller et à renforcer les compétences en diversité de ces correspondants locaux et chercher avec l'Etat les moyens pour le faire de manière efficiente et plus systématique,
- Faire connaître nos actions et ce qui marche pour venir en appui aux entreprises, notamment aux PME et TPE en matière de diversité.

Nous renouvelons donc l'engagement pris avec le Secrétariat général de la Charte de la diversité, le 13 décembre 2007.

En présence de Yazid Sabeg, Commissaire à la diversité et à l'égalité des chances
et de Claude Bébéar, initiateur de la Charte de la diversité et Président IMS-Entreprendre pour la Cité.